

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du vendredi 26 janvier 2024,
Maison de l'Administration à Montceau

Le vendredi 26 janvier 2024 à 11h heures à la Maison de l'Administration de Montceau, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Communauté Urbaine Creusot Montceau et des communes du BREUIL, TORCY, SANVIGNES ET SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES.

Samuel BRYCH Président du COS déclare l'Assemblée Générale ouverte et remercie les personnalités suivantes :

- * Monsieur David MARTI, Président de la CCM,
- * Monsieur Laurent BOUQUIN, Directeur Général,
- * Monsieur Olivier ASTORGUE, Directeur Général Adjoint réseaux et proximités,
- * Monsieur BONNIN expert-comptable, accompagné de Monsieur Allan BEUGRAS,
- * Madame Sandrine LAURENT du Crédit Mutuel
- * Madame Chantal CORDELIER, maire du Breuil,
- * Monsieur Jean Marc Frizot, élu COS,

ainsi que tous les partenaires qui offrent des réductions aux adhérents et les membres du COS ici présents.

Il tient à excuser :

- * Monsieur Jean-Paul LUARD, maire des Bizots, retenu par d'autres obligations professionnelles,
- * Madame Séverine LASCOUX, Directrice Générale Adjointe

Christelle BERNARD fait le point sur le dépouillement des mandats : 24

Christelle BERNARD fait le rappel des dernières élections du Conseil d'Administration du COS qui ont eu lieu le 23 novembre 2023.

Ont été élus pour 3 ans :

BEN ABDERRAHMEN Nabil : 271 voix
BERNARD Christelle : 298 voix
BRYCH Samuel : 301 voix
CAMPANO Emilie : 302 voix
DE SOUSA Emmanuel : 291 voix
DJEDDOU Rabah : 249 voix
DUCREUX Pascal : 299 voix
FERREIRA Amandine : 300 voix
GAUTHE Jean Michel : 301 voix
HOGGAS Abdelkrim : 282 voix

MARTIN-ROBLE Marie Laure : 307 voix
MOREAU Fiorina : 300 voix
PROPATO Daniel : 300 voix
TERRIER Léa : 303 voix
THEVENET Emmanuel : 298 voix
TISSIER Jean Philippe : 289 voix

Le Bureau est composé comme suit :

Président :	Samuel BRYCH
Vice-présidente CT SUD :	Christelle BERNARD
Vice-président CT NORD :	Pascal DUCREUX
Trésorière :	Marie-Laure MARTIN-ROBLE

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

➤ Nabil BEN ABDERRAHMEN	EDLF
➤ Christelle BERNARD	Ateliers du Jour
➤ Samuel BRYCH	CT Nord
➤ Emilie CAMPANO	Château
➤ Emmanuel DE SOUSA	CT Nord
➤ Isabelle DEMIZIEUX	Château
➤ Rabah DJEDDOU	CT Nord
➤ Pascal DUCREUX	CT Nord
➤ Amandine FERREIRA	Ateliers du Jour
➤ Jean Michel GAUTHE	CT Nord
➤ Abdelkrim HOGGAS	CT Nord
➤ Marie-Laure MARTIN-ROBLE	Ateliers du Jour
➤ Fiorina MOREAU	Ateliers du Jour
➤ Daniel PROPATO	CT Nord
➤ Emmanuel THEVENET	CT Nord
➤ Léa TERRIER	CT Nord
➤ Jean-Philippe TISSIER	CT Nord

Samuel BRYCH remercie Christelle BERNARD et donne la parole à Messieurs BONNIN et BEUGRAS, Expert et assistant Comptable qui donnent la lecture du bilan financier pour l'exercice 2023, certifié par le Cabinet CORGECO EC.

Monsieur BONNIN précise que le nombre d'activités a permis de diminuer les fonds associatifs qui étaient élevés suite à la période COVID.

Samuel BRYCH remercie Monsieur BONNIN et donne la parole à Marie Laure MARTIN-ROBLE pour la lecture du budget 2024. (En annexe). Madame MARTIN ROBLE en profite pour remercier mesdames Sandrine LAURENT et Caroline DESSERPRIT du Crédit Mutuel. Pour rappel, un partenariat est mis en place avec le Crédit Mutuel du Creusot, vous pouvez directement prendre contact avec elles.

Samuel BRYCH remercie Marie Laure MARTIN ROBLE et donne la parole à Pascal DUCREUX pour la lecture du rapport d'activités 2023 du volet « Festivités ».

RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET « FESTIVITES » 2023

Soirée des agents : renouvellement de la privatisation du Parc des Combes le vendredi 2 juin, pour une soirée qui a réuni environ 650 personnes. Ces dernières ont pu profiter des attractions du parc gracieusement. Un pot d'accueil a été servi par les membres du COS. La soirée était animée par le groupe musical « Les Bérets Bémol » et une distribution de barbe à papa a ravi petits et grands.

Fête des retraités :

- Elle a eu lieu le jeudi 15 juin à la base de loisirs des Bizots. Environ 83 personnes accompagnées de leur conjoint(e) étaient inscrites et ont participé au repas des retraités, concocté par le traiteur « Quentin BETTO » du Breuil et servi par les bons soins des membres du Conseil d'administration du COS. Cette année, un jambon à la broche était servi. Une animation avec Jeanpire & Balou a animé l'après-midi.

Bons cadeaux adhérents : Les 535 adhérents ont bénéficié d'une carte cadeau de 100 € valable dans les enseignes Leclerc.

Arbre de Noël :

- Il s'est déroulé le mercredi 13 décembre à l'ALTO au Creusot. Environ 280 enfants ont été accueillis par les membres du Conseil d'Administration. Ils ont assisté à un spectacle intitulé « Maléfique et le chant de l'infini » des Saltimbanques de Bourgogne. Le goûter a été offert par le Président de la Communauté Urbaine. Et enfin, la remise des cadeaux a été effectuée comme il se doit par les lutins du Père Noël. Le Père Noël, quant à lui, a distribué des papillotes et s'est agréablement pris au jeu des photos avec les enfants. Un atelier maquillage et une distribution de gaufres belges faisaient parti de cet après-midi festif.

PROGRAMME ANNEE 2024

- **Soirée des agents** : elle aura lieu le vendredi 31 mai au Parc des Combes.
- **Fête des Retraités** : elle aura lieu le vendredi 27 septembre à la salle des fêtes de Saint Bérain / Sanvignes.
- **Bons cadeaux adhérents** : ils seront distribués comme l'année dernière début décembre. Pour rappel, seuls les membres ayant adhérer au COS peuvent y prétendre.
- **Arbre de Noël** : il aura lieu le mercredi 11 décembre à la salle EVA de Blanzay.

RAPPEL : les jouets non retirés le jour de l'arbre de Noël seront distribués au bureau du COS en janvier.

Pascal DUCREUX continue sur sa lancée et donne la lecture du volet « Sorties, Voyages et Locations » 2023.

RAPPORT D'ACTIVITES VOLET « SORTIES, VOYAGES & LOCATIONS » 2023

Le partenariat mis en place avec les CE Industeel, Hôtel Dieu et l'OPAC a permis de mettre en place d'avantages d'activités :

- **Tournoi des 6 Nations à Dublin du 10 au 12 février** : pas d'inscrits
- **Un match OL / RC Lens le 12 février** : 13 personnes
- **Croisière aux Antilles du 11 au 18 mars** : 7 personnes
- **Séjour en Jordanie du 18 au 25 mars** : 6 personnes
- **WE à Disneyland Paris les 25 & 26 mars** : 33 personnes
- **WE ski aux 2 Alpes du 7 au 9 avril** : annulé par manque de participants.
- **Croisière Méditerranée du 16 au 23 avril** : 16 personnes
- **Match OL / OM le 23 avril** : 23 personnes
- **Séjour à Ténérife (Canaries) du 16 au 23 avril** : 11 personnes
- **Séjour à Marrakech du 5 au 12 mai** : 6 personnes
- **Parc Floral d'Apremont le 13 mai** : 6 personnes
- **Séjour en Crète du 3 au 10 juin** : 14 personnes
- **Séjour au Canada du 13 au 24 juin** : 10 personnes
- **Parc des Oiseaux le 24 juin** : 6 personnes
- **WE à EUROPA PARK du 17 au 18 juin** : 14 personnes
- **Séjour à Djerba (Tunisie) du 29 juin au 6 juillet** : 4 personnes
- **WE au PUY DU FOU du 1^{er} au 3 juillet** : annulé par le prestataire
- **Séjour en Bulgarie du 10 au 17 août** : 4 personnes
- **Séjour à Minorque du 16 au 23 septembre** : annulé par manque de participants
- **Séjour en Crète du 23 au 30 septembre** : 10 personnes
- **WE à Londres du 29 septembre au 1^{er} octobre** : 7 personnes
- **Séjour en Thaïlande du 25 octobre au 5 novembre** : 6 personnes
- **WE à Londres du 6 au 8 octobre** : 2 personnes
- **WE à Londres du 21 au 23 octobre** : 10 personnes
- **WE au Parc Astérix du 28 au 29 octobre** : 2 personnes
- **Marchés de Noël les 17 & 18 décembre + cabaret** : 28 personnes

A noter également une journée avec repas au « Hameau Duboeuf » à Romanèche-Thorins, le 28 septembre, journée uniquement dédiée aux retraités.

Locations 2023

Les adhérents avaient la possibilité de réserver leur location de vacances sur les sites ODALYS et TOHAPI. Une participation du COS était calculée suivant leur QF.

66 locations chez TOHAPI et 31 chez ODALYS. Cette année une participation de 5% (uniquement sur l'hébergement) a été effectuée sur présentation d'une facture acquittée à 100 agents.

PROGRAMME ANNEE 2024

- Séjour en Laponie du 19 au 26 janvier : 14 participants
- WE à Disney du 27 au 28 janvier : 22 participants
- Séjour à New York du 22/23 au 27/28 février : 16 participants
- Séjour au Mexique du 23 février au 2 mars : 2 participants
- Séjour en Egypte du 3 au 13 mars : 7 participants
- Croisière Méditerranée du 21 au 28 avril : 22 participants
- Séjour en Corse du 13 au 20 avril : 12 participants
- Croisière sur les Fjords du 11 au 18 mai : 8 participants
- Zoo de Beauval les 18 & 19 mai : 31 participants
- Séjour en Corse du 25 mai au 1^{er} juin : 8 participants
- WE Europapark les 15 & 16 juin : 13 participants

- Séjour en Sicile du 21 au 28 juin : 12 participants
- Séjour en Albanie du 30 juin au 7 juillet : 13 participants
- Séjour aux USA du 5 au 16 octobre : 4 participants
- Séjour en Inde en octobre /novembre: 2 participants

Locations 2024

Les adhérents ont la possibilité de réserver leur location de vacances sur les sites ODALYS et TOHAPI. Une participation du COS sera calculée suivant leur QF avec un plafond maximal de 1000 € annuel.

Les fiches d'imposition sont à fournir au COS pour le calcul.

Un montant de 120 € annuel sera remboursé sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB au nom de l'adhérent pour une réservation chez un autre prestataire (sauf de particulier à particulier).

TOHAPI propose principalement des locations de mobil-homes.

ODALYS propose principalement des locations de résidences et quelques mobil-homes.

La procédure de réservation est la même que l'année dernière, l'adhérent se connecte sur le site :

Odalys : <https://www.odalys-vacances.com/?part=123817>

Tohapi ayant été racheté par Homair, voici le nouveau lien de connexion :

<https://salaries.homair.com/> et le code BBPCUCM71T1

Pascal DUCREUX donne lecture du rapport d'activités 2023 et le programme 2024 du volet « billetterie ».

RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET « BILLETTERIE » 2023

- **FEVRIER :**

Spectacle Succès Story le 11 février

- **MARS :**

Cirque MEDRANO les 28 et 29 mars à Montceau

- **AVRIL :**

Spectacle de Florence FORESTI le 7 avril au Zénith de Dijon

Elan Chalon / St Quentin le 11 avril au Colisée à Chalon

Goldmen le 28 avril à l'ARC

Booder le 30 avril, salle Marcel Sembat à Chalon

- **MAI :**

Journée découverte pêche à l'Etang de Champiteau à St Firmin le 6 mai

- **JUIN :**

Château de Digoine du 10 juin au 16 juillet

Euroforest du 22 au 24 juin

Musicalium le 23 juin

Festival Chamboulto du 30 juin au 2 juillet

- **JUILLET / AOUT :**

Augustodunum à Autun

- **SEPTEMBRE :**

Concert de Zazie le 16 septembre au Zénith de Dijon

- **OCTOBRE :**

Concert de Christophe Maé le 8 octobre au Zénith de Dijon

- **NOVEMBRE :**

Spectacle de Redouane BOUGHERABA le 2 novembre au SPOT de Mâcon

Concert de Pascal OBISPO le 18 novembre au Zénith de Dijon

Concert de M Pokora le 21 novembre au Zénith de Dijon

- **DECEMBRE :**

Match Elan / Blois le 9 décembre au Colisée

Spectacle Disney 100 ans le 21 décembre au zénith de Dijon

Match Elan / Cholet le 23 décembre au Colisée

Les Trains du Père Noël (Parc des Combes)

Sans oublier la billetterie annuelle :

- ☞ AcroParc Givry
- ☞ Yapluka Park
- ☞ Parc des Combes
- ☞ Cinéma Chalon, Paray, Montceau, Le Creusot, Digoïn et Gueugnon
- ☞ Le Pal
- ☞ Piscine de Montceau et Creusot y compris animations
- ☞ Karting de Dracy
- ☞ Karting du Creusot
- ☞ Château de Guédelon
- ☞ Coffrets Smartbox
- ☞ Passtime
- ☞ Safariland à Torcy
- ☞ Carte de pêche à l'Etang de Champiteau à Saint Firmin

PROGRAMME ANNEE 2024

Match Elan / Dijon le 13 janvier

Concert de Slimane le 25 février au Zénith de Dijon

Concert l'Héritage Goldman le 17 mars au Zénith de Dijon

Nous retrouverons la billetterie permanente :

- ☞ AcroParc Givry
- ☞ Yapluka Park
- ☞ Parc des Combes
- ☞ Cinéma Chalon, Paray, Montceau, Le Creusot, Digoïn et Gueugnon
- ☞ Le Pal
- ☞ Piscine de Montceau et Creusot y compris animations
- ☞ Karting de Dracy
- ☞ Karting du Creusot
- ☞ Château de Guédelon
- ☞ Coffrets Smartbox
- ☞ Passtime
- ☞ Safariland à Torcy

D'autres billetteries ponctuelles seront proposées en cours d'année.

Coffrets Smartbox: réduction de 20 % sur le prix public avec un maximum de 2 coffrets par agent et par an.

Samuel BRYCH félicite toute l'équipe pour son travail et donne la parole à Marie Laure MARTIN ROBLE pour la lecture du rapport d'activités 2023 du volet « social et financier ».

RAPPORT D'ACTIVITES DU VOLET SOCIAL ET FINANCIER 2023

Cette commission gère les cadeaux naissance, mariage, les départs à la retraite, les secours exceptionnels et les médailles d'Honneur.

En 2023, nous avons procédé à la distribution suivante :

- 4 secours exceptionnels ;
- 18 cadeaux naissance ;
- 13 cadeaux mariage ;
- 9 cadeaux départ à la Retraite ;
- 25 chèques cadeaux ont été remis aux médaillés :
 -  15 médailles d'argent
 -  6 médailles de vermeil
 -  4 médailles d'or
- 6 participations pour décès.

- Séjours scolaires et linguistiques :

Nous vous rappelons que nous participons financièrement sur les centres de loisirs sans hébergement et sur les centres de loisirs avec hébergement organisés par des organismes extérieurs au COS ainsi que sur les séjours scolaires et linguistiques.

La participation aux centres de loisirs sans hébergement est de 2 € par jour avec un maximum de 30 jours par enfant et par an, plafonné à 80 % du montant journalier, après déduction des bons CAF et de l'éventuelle participation de l'employeur.

La participation aux centres de vacances avec hébergement est de 7 € par jour avec un maximum de 20 jours par enfant et par an avec les mêmes conditions que pour les centres de loisirs sans hébergement.

La participation pour les séjours scolaires et linguistiques est plafonnée à 160 € par an et par enfant.

Il faut noter que pour avoir une participation, le séjour doit être égal ou supérieur à 2 jours.

L'année écoulée, 34 familles ont bénéficié d'une participation pour leurs enfants sur les centres de loisirs et 37 enfants ont bénéficié d'une participation pour les voyages scolaires et linguistiques.

- Licences sportives, culturelles et loisirs :

Depuis la mise en place de la participation de 20 € sur les licences des enfants, 99 enfants en ont bénéficié.

Depuis le début d'année, la participation s'est étendue à l'adhérent, 35 personnes en ont bénéficié.

***Samuel BRYCH remercie Marie Laure MARTIN ROBLE pour la lecture du volet
« social et financier » et donne lecture de son rapport moral 2023.***

RAPPORT MORAL

J'espère que l'application du quotient familial vous apporte satisfaction. L'année passée, le nombre d'adhérents étaient de 535 soit une petite centaine de plus qu'en 2022. Nous espérons en avoir encore plus cette année à venir. Pour rappel, les adhésions pour 2024 seront prises jusqu'au 31 janvier.

Concernant la cotisation, il y a quelques dizaines d'années qu'elle est à 6€, nous pensons l'augmenter un peu l'année prochaine.

Je constate également que le partenariat avec l'inter CE (Industeel, Hotel Dieu et OPAC) profite à beaucoup d'entre vous puisque les propositions des sorties et voyages s'adaptent à tous les budgets.

Je rappelle que le montant de la carte cadeau distribuée en décembre dernier, n'est pas une somme qui reste acquise tous les ans. Avec l'inflation actuelle, ce montant pourra être revu.

Pour terminer, je tiens à remercier toute l'équipe qui m'accompagne.

Je me réjouis aussi du renfort avec l'arrivée de 5 nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration. Je remercie en particulier Nathalie qui prend son rôle à cœur et remplit sa mission à la perfection.

Enfin, je remercie la direction de la Communauté Urbaine pour leur soutien et leur confiance.

Avant de donner la parole à David MARTI, je vous demande de bien vouloir :

- voter le budget prévisionnel 2024, vote à l'unanimité à main levée.
- quitus au Président et aux membres du Conseil d'administration, vote à l'unanimité à main levée.
- Approbation des comptes 2023, vote à l'unanimité à main levée.

Prise de parole de David MARTI : l'intérêt est que d'autres communes s'associent au COS de la CUCM et c'est très bien ainsi. Je suis rassuré après le bilan financier ainsi que les activités, on peut constater que la dynamique continue d'abord par le nombre d'adhérents, donc ce n'est pas neutre et puis par la diversité des activités qui sont proposées par l'équipe qui à mon avis peut satisfaire tout le monde. Concernant la billetterie, il y en a pour tous les goûts, c'est la diversité au niveau culturel. Il faut être attentif à ce que chacun puisse s'y retrouver ! Mais également les voyages ; je vois la Laponie en cette période, il y a quand même des courageux, il y a -40° mais cependant ceux qui partiront à New York au mois de février, ce sera un peu la même chose donc partez couverts ! Sinon une grande diversité dans les voyages, et puis des activités qui permettent aussi car c'est très important et j'insiste très souvent là-dessus et c'est le rôle d'un COS, c'est que les agents se retrouvent. C'est important et même pour les retraités d'ailleurs. On peut être utilisateur, consommateur du COS pour des activités individuelles mais au-delà, l'intérêt c'est de se retrouver en dehors de l'environnement de travail, parfois même de se connaître. La CUCM est une collectivité assez importante déjà au niveau des services, nous sommes assez dispersés, et donc on ne se rencontre pas tout le temps, pas souvent et voir même jamais. Comme il y a aussi des recrutements qui arrivent et bien heureusement, il va y avoir de nouveaux agents et ça leur donne l'occasion en participant aux activités de vous connaître les uns et les autres. Vraiment une belle satisfaction, je trouve que dans les objectifs fixés par la nouvelle équipe, ces derniers sont remplis, je constate également qu'il y a des activités qui ne sont ni des activités ludiques, ni des activités de consommation pure, avec des activités que je qualifie de sociale : des aides d'urgence quand un agent se retrouve en grande difficulté pour différentes raisons. Il faut toujours avoir à l'esprit qu'un COS, c'est proposer des activités que des agents ne pourraient pas faire s'il n'y avait pas l'aide du COS et pour moi les participations au quotient familial ça me va très bien, je pense qu'avec le quotient, il y a un rôle social, et puis aussi

aider les agents quand c'est nécessaire et lorsque qu'ils se retrouvent en grande difficulté. Je peux dire continuer ainsi ! L'enveloppe a été dépensé, largement dépensé cette année et c'est tant mieux, parce que ça prouve justement la dynamique. Quand un COS fait le constat en fin d'année qu'il reste plusieurs milliers d'euros non dépensés, il faut s'interroger. Je ne pense pas aux années COVID car c'était bien normal mais aux années normales, il faut que l'enveloppe soit dépensée quasiment dans la totalité, parfois même plus que la totalité comme cette année, mais il y a des réserves heureusement. La gestion est saine, il faut vraiment que cette enveloppe soit dépensée pour les agents et puis comme je le dis souvent, les COS, CE jouent un rôle de dynamique économique sur le territoire. Quand on voit ce que vous faites, vous faites travailler à l'extérieur mais aussi beaucoup sur le local et les commerçants et les agents s'y retrouvent. Les COS sont une force économique pour le territoire, de manière à soutenir notamment le commerce et les activités qui sont locales et vous avez démontré également votre capacité à soutenir le commerce juste après le COVID : les cartes cadeaux, les bons d'achat sur le territoire communautaire. Les commerçants me le disent, ça a été un plus qui a permis de les aider. Rien à dire de plus Monsieur le Président que de vous féliciter avec votre équipe pour le travail que vous faites, du travail parfois sur le temps de travail mais souvent en dehors du temps de travail. Je tiens à le souligner aussi, il y a beaucoup de travail bénévole dans ce que fait l'équipe et ça il ne faut pas l'oublier. Il faut les encourager, les soutenir, même si parfois les choix ne vont pas dans le sens que l'on souhaite mais en tout cas, il s'investisse énormément pour vous. Un grand merci pour ce que vous faites, et puis tout ce travail contribue à la bonne cohésion entre les agents que moi je souhaite ainsi que le directeur général des services souhaite également pour traverser les difficultés ensemble et cela permet de créer une bonne cohésion. Nous marchons main dans la main entre direction, moi-même et le COS dans un échange, je dois le dire qui est toujours un échange très respectueux du rôle de chacun et que chacun reste dans ses prérogatives. Je ne me mêle pas de la gestion du COS car j'ai confiance dans l'équipe qui le gère bien entendu et il faut que ça continue ainsi. En tout cas merci !

Samuel BRYCH remercie Monsieur David MARTI et laisse maintenant la parole à l'Assemblée pour les questions diverses.

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h

PREVISION BUDGETAIRE ANNEE 2024

★ **Volet Social et Financier**

POSTE BUDGETAIRE	BUDGET 2024
Cadeaux naissance	2 000.00 €
Cadeaux mariage, pacs	1 800.00 €
Départs à la retraite	3 000.00 €
Gerbes décès / obsèques	1 000.00 €
Secours exceptionnels	1 000.00 €
Médailles	2 500.00 €
Participation licences sport, loisirs, culture	2 500.00 €
Participation centre de loisirs / séjours scolaires et linguistiques	4 500.00 €
Soirée aux Combes	7 950.00 €
Bons cadeaux adhérents	56 000.00 €
Arbre de Noël	28 000.00 €
Fête des retraités / repas / voyage	7 000.00 €
TOTAL	117 250.00 €

★ **Volet Frais de fonctionnement**

POSTE BUDGETAIRE	BUDGET 2024
Achat et Commission ANCV + Frais bancaires	5 000.00 €
Primes annuelles d'assurance	5 000.00 €
Frais de téléphone, alarme, logiciel	2 500.00 €
Honoraires expertise comptable	2 000.00 €
TOTAL	14 500.00 €

★ **Volet Locations, sorties, voyages, loisirs, billetteries**

POSTE BUDGETAIRE	BUDGET 2024
Locations toutes saisons	24 000.00 €
Sorties, WE, Voyages	50 000.00 €
Billetteries (piscines, ciné, parcs d'attractions, concerts, foires...)	5 000.00 €
TOTAL	79 000.00 €

TOTAL DES DEPENSES : 210 750 €

Subvention CCM	153 300.00 €
Subvention LE BREUIL	9 100.00 €
Subvention ST BERAINE / SANVIGNES	2 475.00 €
Subvention TORCY	20 460.00 €
Subvention SANVIGNES	21 765.00 €
Cotisations membres actifs et retraités	3650.00 €
TOTAL	210 750 .00 €

TOTAL RECETTES : 210 750 €